



Nordwestschweizer Regierungskonferenz
Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest

Charte du climat de la Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest

État au 04.06.2021



La Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest ...

- ... veut soutenir la stratégie « zéro émission nette » de la Confédération par une protection du climat engagée et efficace, mais également par la mise en œuvre de mesures coordonnées permettant l'adaptation aux effets du changement climatique ;
- ... voit une opportunité de soutenir l'innovation au sein du pôle économique, de formation et de recherche de la Suisse du Nord-Ouest, en la destinant au marché mondial tout en générant une valeur ajoutée dans la région ;
- ... souhaite concerter ses initiatives de protection du climat et d'adaptation au changement climatique avec les partenaires allemands et français de la région trinationale du Rhin supérieur.

Les cantons du nord-ouest de la Suisse s'engagent ...

- ... à œuvrer pour la protection de l'être humain, des animaux et de l'environnement contre les effets du changement climatique ;
- ... à contribuer activement et conjointement à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, en particulier celui consistant à limiter le réchauffement climatique global à un niveau bien inférieur à 2 °C, dans la mesure du possible à 1,5 °C, par rapport aux niveaux préindustriels ;
- ... à élaborer chacun une stratégie climatique cantonale d'ici à 2025 ;
- ... à soutenir les politiques climatiques et énergétiques fédérales mais également à compléter, dans le cadre de leurs compétences et possibilités propres, les efforts de la Confédération par des mesures ambitieuses et efficaces. Ils entendent faire figure de modèles ;
- ... à soutenir activement les idées novatrices et les technologies de pointe qui contribuent à la protection du climat et à l'adaptation au changement climatique (p. ex. en encourageant les initiatives Smart City) ;
- ... à coopérer dans les domaines présentant des possibilités d'actions communes pour les mesures de protection du climat et d'adaptation aux effets du changement climatique. Ils accompagnent les secteurs et les branches concernés dans la mise en œuvre de mesures d'adaptation ;

- ... à impliquer activement les communes, les institutions, les entreprises et la population dans les efforts d'atténuation et d'adaptation au changement climatique (p. ex. en encourageant les communes à signer la Charte pour le climat et l'énergie de l'Alliance pour le climat Suisse) ;
- ... à poursuivre la mise en œuvre de la stratégie transfrontalière de protection de l'environnement et de transition énergétique de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur (2013).

Les cantons du nord-ouest de la Suisse conviennent...

- ... de travailler ensemble, et en accord avec la Confédération, sur des solutions dans les domaines de coopération énumérés ci-dessous, et d'y exploiter toutes les synergies possibles. La Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur est impliquée aux travaux lorsque cela s'avère judicieux.



Efficacité énergétique et développement des énergies renouvelables

Au niveau cantonal, les deux plus importants leviers de la protection du climat sont l'augmentation de la part des énergies renouvelables ainsi que l'amélioration de l'efficacité énergétique. Il s'agit, pour l'ensemble de l'approvisionnement en énergie, de passer à des sources d'énergie 100 % renouvelables d'ici à 2050 au plus tard. Le remplacement des énergies fossiles par des sources d'énergie renouvelables doit être effectué de manière à ce que la sécurité de l'approvisionnement continue d'être garantie.



Mobilité

En coordonnant les actions régionales et intercantionales, les cantons du nord-ouest de la Suisse réduisent les émissions de gaz à effet de serre provenant du transport individuel et de la circulation des marchandises, notamment dans le cadre du développement des projets d'agglomération. Les émissions de gaz à effet de serre générées par la mobilité doivent être ramenées à zéro d'ici à 2050.



Émissions indirectes

Les cantons du nord-ouest de la Suisse travaillent ensemble sur des stratégies permettant de réduire les émissions indirectes grâce à l'utilisation efficace des ressources, à des placements financiers durables mais aussi à des comportements axés sur la sobriété. Sont en particulier visés les domaines des services, de la production, de la transformation et du commerce de biens de consommation et la gestion des déchets. Les émissions indirectes doivent être prises en compte dans tous les processus d'acquisition de biens et services.



Aménagement du territoire

En coordonnant les actions régionales et intercantionales et en définissant une stratégie de développement résolument tournée vers l'intérieur, les cantons du nord-ouest de la Suisse visent à rapprocher les différentes fonctions (logement, travail, loisirs, nature et détente) afin qu'à l'avenir, les distances totales à parcourir redeviennent globalement plus courtes.

Ils défendent également un développement urbain économe en ressources et un cadre de vie et de séjour de haute qualité.



Promotion de l'innovation

Les cantons du nord-ouest de la Suisse offrent un espace propice à l'innovation permettant d'atteindre les objectifs climatiques.

Des conditions-cadres attrayantes soutiennent la transformation industrielle, permettent d'exploiter les possibilités offertes par la numérisation (p. ex. Smart City) et encouragent le développement de nouvelles technologies innovantes.



Suivi

Les cantons s'accordent sur l'évaluation des mesures de protection du climat et d'adaptation au changement climatique. Un échange d'informations et d'expériences sur les outils appropriés de suivi est mis en place. Les résultats sont intégrés dans les processus de planification et contribuent à fonder les investissements.



Communication

Les parties ont l'intention d'exploiter les synergies dans le travail de communication et de relations publiques sur le changement climatique. Les cantons du nord-ouest de la Suisse rendent public les objectifs et les résultats.

La Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest...

... confie à la « Commission pour la protection de l'environnement de la Suisse du Nord-Ouest » la tâche de coordonner, concrétiser et actualiser la Charte du climat de la CGNO, ainsi que d'établir un compte-rendu de sa mise en œuvre d'ici à 2025 ;

... convient que la prise en considération de la charte et le développement de solutions et projets communs fait partie intégrante des travaux des organisations et groupes de travail suivants :

la « Conférence des experts en énergie du nord-ouest de la Suisse » dans le domaine de l'**Efficacité énergétique** et du **développement des énergies renouvelables**,

« Agglo Basel » et le « Comité directeur » ou l'« Assemblée plénière de la CGNO » dans les domaines de coopération de la **Mobilité** et l'**Aménagement du territoire**,

la « Commission pour la protection de l'environnement de la Suisse du Nord-Ouest » dans les domaines suivants : **Émissions indirectes**, **Adaptation au changement climatique**, **Promotion de l'innovation**, **Suivi** et **Communication**,

le « Groupe de travail Environnement » de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur, pour les démarches menées à l'échelle de la **Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur**.